



Communiqué de presse

CP/SG/JT/565/09

Beyrouth, le 29 septembre 2009

Le Secrétaire général de la Francophonie condamne fortement la répression exercée à l'encontre de civils non armés en Guinée

Informé des événements sanglants et des violences de toute nature qui se sont déroulés le lundi 28 septembre 2009 à l'occasion d'un rassemblement pacifique organisé par les Forces vives guinéennes à Conakry, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, tient à exprimer toute son indignation et sa ferme condamnation de la répression exercée à l'encontre de civils non armés, occasionnant des dizaines de pertes en vies humaines et de nombreux blessés.

Il dénonce en particulier le recours aveugle à la force ainsi que les nombreuses violations des droits et des libertés, notamment les arrestations arbitraires d'opposants et de citoyens et exige leur libération immédiate et sans conditions.

Il rappelle à cet égard les engagements souscrits par la Guinée au titre des Déclarations de Bamako et de Saint Boniface faisant obligation à chaque Etat membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de respecter pleinement les droits de l'Homme et les principes d'une vie politique apaisée, ainsi que d'assumer leur responsabilité à protéger les populations vivant sur leur territoire.

Le Secrétaire général, rappelant les décisions pertinentes des instances de la Francophonie et du Groupe de contact international sur la Guinée, auquel l'OIF est partie, lance un appel pressant aux autorités de fait, et en particulier au Président du CNDD, pour que cessent immédiatement les exactions constatées et qu'elles se conforment, dans un souci d'apaisement, aux engagements pris publiquement dès le coup d'Etat, et qui doivent être rapidement formalisés, portant en particulier sur la non candidature du chef de la junte, des membres du CNDD, du Premier ministre et des membres du gouvernement à l'élection présidentielle, selon le calendrier arrêté consensuellement entre tous les acteurs.

Tout en voulant espérer que les protagonistes sauront encore trouver les ressorts d'une voie négociée de sortie de crise, Abdou Diouf réaffirme la détermination de l'OIF à faire prévaloir ces principes et cette démarche en tant qu'éléments essentiels de la poursuite de son accompagnement du processus de transition, y compris par l'élargissement des mesures de sanction déjà prises à l'égard de la Guinée, ce en concertation étroite avec les membres de la communauté internationale et du Groupe de contact international sur la Guinée.

Le Secrétaire général tient à présenter ses condoléances aux familles des victimes et au peuple de Guinée endeuillé.

L'OIF compte 56 États et gouvernements membres, et 14 pays observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

CONTACTS PRESSE

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org